La Minerve

Le Minervois

Mot du maire

Bulletin municipal SEPTEMBRE 2021

Élections municipales du 7 novembre 2021

Quelque peu perturbées par la pandémie et l'actuelle campagne fédérale, **les élections municipales approchent à grands pas** et, avec celles-ci, la campagne électorale. Une campagne que nous souhaitons propre, positive, basée sur les réalisations et les intentions des élus(es) ou de ceux qui souhaiteraient se porter candidats(es), et surtout qui se déroulera dans le respect de la vie privée des candidats.

La tâche étant loin d'être complétée, **il m'apparaît important que le conseil municipal de La Minerve demeure fort et dynamique, notamment afin qu'il y ait continuité dans l'amélioration des conditions de vie des minervoises et des minervois.**

Selon l'Union des Municipalités du Québec, la compétence d'un(e) élu(e) repose sur le savoir, le savoir-être et le savoir-faire! Briguer les suffrages aux prochaines élections comporte donc son lot de responsabilités. Le futur élu devra allier compétence et expérience, en plus d'avoir la ferme intention de servir sa communauté et d'y consacrer **du temps de qualité. L'avenir de La Minerve dépendra de la qualité des personnes choisies par l'électorat!**

Je vous demande de ne rien prendre pour acquis et d'exercer votre droit de vote!

Résidence des aînés de La Minerve

Bien que ralenti par la pandémie, le dossier va bon train nous assurent les responsables du projet. Preuve à l'appui, un premier versement de l'ordre de 400 000 $ a déjà été déboursé. À moins qu'une 4ième vague de la COVID-19 ne redevienne la priorité du gouvernement Legault, la première pelletée de terre est toujours prévue pour le printemps 2022.

Environnement

Non seulement il faut applaudir pour les actions entreprises par les bénévoles du lac Chapleau, mais souvenons-nous également que leurs travaux serviront à protéger l'ensemble des lacs de notre communauté! Un travail gigantesque et nécessaire pour la protection de notre patrimoine commun! **S'il fallait un jour que nos plans d'eau soient en majeure partie affectés par le myriophylle à épis, nous assisterions alors au déclin de l'économie minervoise.** La Municipalité n'a d'autres choix que de participer financièrement à cet effort collectif; il en va de notre avenir!

De plus, depuis quelques années déjà, niveau prévisions budgétaires, nous devons tenir compte des changements climatiques, lesquels, à titre d'exemple, provoquent de plus en plus de dommages à notre réseau routier (inondations, gels/dégels, verglas, sécheresses, etc.) En effet, selon les grands spécialistes de ce monde, ce phénomène s'amplifiera (de façon exponentielle selon certains) et nous forcera à modifier certaines façons de faire. «Je ne vous cacherai pas que je suis très inquiet pour l'avenir de nos descendants. Si rien ne change rapidement, ils ne pourront pas jouir de la même qualité de vie qu'aura été la nôtre ».

Activités sociales et autres

Grâce aux efforts des autorités municipales et de bénévoles, certaines activités reprennent graduellement. En tête de liste, le pickleball et le soccer pour les tout-petits gardent le cap; mais n'oublions pas que les joueurs de pétanque sont de retour et que rien n'empêcherait les joueurs de poches d'en faire autant (à l'extérieur toutefois / sous le préau ou ailleurs). Le terrain de tennis est très utilisé, sans oublier le sentier « Tour du Village » qui devient de plus en plus achalandé. Augmentation sensible de l'achalandage également au sentier Poupart et le sentier national (ou Route de Zingues) vient de franchir la frontière minervoise. La bibliothèque, chef de file dans son milieu, maintient ses activités et le petit musée a réouvert ses portes.

J'allais oublier les spectacles produits par les associations de lac; bravo aux initiateurs!

Quant aux activités intérieures, nous n'avons d'autres choix que de suivre les recommandations de la santé publique du Québec. Nous souhaitons tous un retour à la normale ou presque pour bientôt et prions pour que la variante Delta fasse le moins de dommage possible!

La venue à court terme d'un nouveau restaurateur serait plus que souhaitable. À cet effet, la Municipalité n'hésiterait pas à appuyer ce nouveau venu. À suivre avec intérêt…

Jean Pierre Monette, maire

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Jean Pierre Monette	Maire
Marc Perras	Siège #1
Ève Darmana	Siège #2
Lynn Manconi	Siège #3
Mark D. Goldman	Siège #4
Michel Richard	Siège #5
Hélène Cummings	Siège #6

MAYOR'S BRIEF

Municipal elections, November 7th, 2021

Somewhat disrupted by the pandemic and the current federal campaign, the municipal elections are fast approaching and, with them, the election campaign. In La Minerve, we are expecting a positive respectful campaign based upon achievements and intentions of elected officials or ideas and platforms from those who would like to run for office. In the meantime, the municipal council of La Minerve remains strong and dynamic, particularly in continuing its work to improve the living conditions of the members of our community.

According to the "Union des municipalités du Québec", the competence of an elected official is based on knowledge, interpersonal skills and know-how! Running for office in the next election carries its share of responsibilities. The future elected officials will have to combine competence and experience, in addition to wanting to serve the community and devote quality time to it. The future of La Minerve rests on the quality of the people chosen by the electorate!

Please exercise your right to vote!

La Minerve seniors' residence

Although slowed down by the pandemic, the project manager has assured us that the file is well underway. A first payment of 400 000 $ has already been disbursed. Unless a 4th wave of COVID-19 becomes the priority of the Legault government again, the groundbreaking is still scheduled for spring 2022.

Environment

We need to thank the hard work of the volunteers of Lac Chapleau in helping us protect our lakes and rivers from Eurasian watermilfoil. Because of the inherent danger to our entire economy should the Eurasian watermilfoil proliferate, the Municipality has no choice but to participate financially in this collective effort. Our future is at stake!

In addition, for some years now, in terms of budget forecasts, we have had to take into account climate change, which,for example, is causing more and more damage to our road network (floods, freezes/thaws, ice, doughts, etc.). According to some experts, this phenomenon will increase (exponentially according to some) and will force us to modify certain ways of doing things. If nothing changes quickly, our future generations will not be able to enjoy the same quality of life as we have.

Social and cultural activities

Thanks to the efforts of municipal authorities and volunteers, some activities are gradually resuming. At the top of the list, pickleball and soccer for toddlers stay the course; but let's not forget that petanque players are back and that nothing would prevent pocket players from doing the same (outside however / under the courtyard or elsewhere). The tennis court is being used, not to mention the "Tour du Village» trail which is becoming busier and busier. Significant increase in traffic also on the Poupart trail and the national trail (Route des Zingues) has just crossed into the region of La Minerve. The library, a leader in its community, maintains its activities and the small museum has reopened its doors.

As well, there have been the successful concerts produced by the lake associations. Congratulations to the initiators!

As for indoor activities, we have no choice but to follow the recommendations of Quebec Public Health. We all wish a return to normal very soon and hope that the Delta variant does as little damage as possible!

The arrival in the near future of a new restaurateur would be more than desirable. To this end, the Municipality would not hesitate to support this newcomer.

Jean Pierre Monette, mayor

INTERNET HAUTE VITESSE SUR FIBRE OPTIQUE

Information – Est-ce que vous savez que TFLM est un OBNL (aussi connue sous le nom de APTR) et que cet organisme à but non lucratif détient un statut de télécommunicateur avec une licence du CRTC. TFLM obtient son signal de Déry Télécom, qui appartient maintenant à Cogéco. Notre organisation dessert les résidences d'un secteur de Labelle et de tout le territoire de La Minerve, et offre le service d'Internet, télévision et téléphonie sur un réseau de fibre à la maison (FTTH). TFLM emploie quatre personnes à temps plein et trois personnes à temps partiel. Nous sommes donc un employeur important pour La Minerve et la région. Nous avons à ce jour tout près de 1000 clients sur un potentiel de près de 3000 résidences. Notre mission est de fournir un service de fibre à la maison de haute qualité et à prix compétitif.

Important - La phase 1 de déploiement pour les résidences de La Minerve et du lac Labelle est presque terminée, seuls quelques emplacements où nous rencontrons des embûches restent à finaliser. Il est cependant important de comprendre que le projet de déploiement a été planifié en 2017 et qu'à l'époque, certains chemins avaient été omis. De plus le nombre de bâtiments entre 2017 et 2021 a augmenté substantiellement, donc il y a beaucoup plus d'équipements à installer, ce qui a fait augmenter de beaucoup les coûts du projet. Les impacts de cette situation sont que le déploiement de certains secteurs a dû être reporté à plus tard.

Cependant aujourd'hui, nous pouvons confirmer que nous avons obtenu du gouvernement provincial, une nouvelle subvention de près de 1,3 million de dollars, qui va nous permettre de déployer le reste du réseau et éventuellement avoir notre couverture à 100% des résidences de La Minerve et du secteur de Labelle. Il est important de noter que cette subvention n'a aucun impact sur nos frais d'installation. Lors de votre demande de raccordement, notre préposée au Service à la clientèle sera en mesure de vous informer si vous êtes dans un des secteurs non desservis. Nous sommes conscients que le délestage de certains secteurs est très décevant pour les clients touchés (plus de 400 résidences) mais nous mettons tous les efforts pour la mise en place du réseau en tenant compte notamment de la disponibilité de notre contracteur. Il est difficile présentement de confirmer à quelle date précise le réseau sera disponible partout. Cependant, en vous enregistrant dès maintenant à notre base de données, vous serez assuré d'être contacté dès que le réseau s'étendra à votre résidence.

Informations - Le réseau de TFLM est composé de fibre optique déployée jusqu'à votre résidence. Il s'agit de la technologie la plus efficace sur le marché présentement. Elle offre un réseau fiable quelle que soit la température (nuage, pluie, neige) ainsi qu'un signal clair et très stable. Pour mesurer la vitesse de votre réseau, assurez-vous de le faire directement à partir de l'équipement d'entrée à votre résidence et non sur Wi-Fi puisque celui-ci est influencé par toutes sortes d'obstacles, dont notamment les systèmes de caméra, d'alarme, domotique, etc., qui influencent votre vitesse. Lors de votre raccordement, nos employés mesureront la vitesse à l'entrée (ONT) de votre bâtiment afin de s'assurer de la qualité du service.

Inscription à notre base de données – **Si vous envisagiez prendre le service de TFLM, il serait important de vous inscrire rapidement à notre base de données, nous pourrons ainsi prévoir votre commande et réserver votre date d'installation** (si le réseau est disponible à votre adresse bien sûr).

L'équipe de TFLM vous remercie de votre collaboration
Marc Perras DG TFLM

Service à la clientèle- information@telefibrelaminerve.com
819 274-1553 / Sans frais: 1-833-274-TFLM (8356)

Vous avez le goût de joindre une équipe dynamique?
Contactez-nous, des postes sont ouverts!

La Minerve

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du conseil municipal se tiennent à **huis clos** et par **visioconférence**. Elles peuvent généralement être visionnées dès le lendemain de la séance sur notre site Internet : https://www.municipalite.laminerve.qc.ca/seances-du-conseil/

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 AOÛT 2021

Les seconds projets des règlements suivants ont été déposés :

- No. 2021-695 modifiant le règlement de zonage no. 2013-103 portant sur la location court séjour en résidence de tourisme et l'autorisation de l'usage C3052 (vente et entreposage de bois et de matériaux de construction) dans la zone U-46;
- No. 2021-696 modifiant le règlement de zonage no. 2013-103 portant sur la location court séjour en résidence principale;

Les tarifs pour la rémunération du personnel électoral ont été modifiés puisqu'ils avaient été adoptés il y a quelques années et puisque les exigences en lien avec les mesures sanitaires liées à la pandémie imposent de plus longues heures d'ouverture.

Suite à l'appel d'offres S2021-08 pour l'aménagement du sentier pédestre « Tour du Village », il a été convenu d'accepter la soumission de « Excavation Bruneau & Fils » au montant de 86 000 $, plus les taxes applicables.

Une modification au calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021 a été apportée puisqu'une séance devait se tenir en date du 1er novembre prochain, soit quelques jours seulement avant la tenue du scrutin municipal. Il a donc été convenu de modifier cette date pour le **15 novembre 2021**, à 19 h.

Les membres du conseil municipal ont accepté la mise sur pied d'un projet pilote : « La Minerve pour La Relève » afin de ramasser des fonds devant servir au financement d'une ressource qualifiée en enseignement primaire, pour aider nos jeunes qui auraient des besoins académiques, liés notamment aux difficultés de la pandémie.

Le conseil municipal a autorisé la signature d'un protocole d'entente avec la Municipalité de Labelle, relativement au nivelage de certains chemins (entretien d'été) qui sont plus faciles d'accès par l'une ou l'autre des municipalités.

Une aide financière au montant de 2 012 $ a été accordée au Comité des citoyens du lac Castor, afin de les aider à acquitter les frais liés à l'aménagement du terrain municipal et du terrain du Comité, situé juste en face du centre communautaire à cet endroit.

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2021

Administration

Il a été convenu d'autoriser la fermeture du lieu public, lot 5264496, sur le chemin Paquette, et par conséquent de mettre fin à l'utilisation publique de ce lot à compter du 7 septembre 2021. De plus, il a été convenu de prendre entente avec les propriétaires du chemin Paquette, en vue de la création éventuelle d'une servitude spécifique en leur faveur sur ledit lot, ainsi qu'en faveur du propriétaire du lot 5264501 et aux propriétaires des lots 5760152 et 5760154.

Transports

Suite à l'appel d'offres S2021-09 pour l'abrasif, pour lequel seulement un des cinq soumissionnaires invités a déposé une soumission, il a été convenu d'octroyer le contrat à « Les Agrégats de Labelle Inc. », seule soumissionnaire, au coût de 8 $ la tonne métrique, plus les taxes applicables, le tout sans frais de livraison et les redevances étant non incluses.

Suite à l'appel d'offres S2021-10 – Sel de déglaçage, il a été convenu d'accepter la soumission de « Compass Minerals Canada Corp. », plus bas soumissionnaire conforme, pour l'achat d'environ 600 tonnes de sel de déglaçage pour l'année 2021-2022, au coût de 88,84 $ la tonne métrique, plus les taxes applicables.

Les membres du conseil municipal ont autorisé l'achat d'une borne de recharge électrique pour véhicules, pour un montant n'excédant pas 13 540 $, plus les taxes applicables, tel coût incluant le branchement de la borne et la base de ciment. La Caisse Desjardins de la Rouge a accordé une aide financière de 5 000 $, laquelle sera affectée à cette dépense et le solde sera affecté au surplus budgétaire.

Une demande au Programme d'aide à la voirie locale - Volet redressement et accélération, a été déposée afin de réaliser des travaux sur les chemins des Grandes-Côtes, des Fondateurs et des Pionniers.

Il a été convenu de procéder à la prise en charge du chemin du Domaine-Grégoire, connu et désigné comme étant les lots 5558411 et 5577826 au cadastre du Québec, puisque les travaux de mise aux normes ont été trouvés conformes.

Le conseil municipal a autorisé la signature du contrat de service avec le ministère des Transports pour le déneigement et le déglaçage du chemin de La Minerve, sur une longueur de 10 016 km, pour un montant à recevoir de 72 800 $ par année. Comme les équipements et effectifs au Service des travaux publics le permettent, l'entretien débutera le 15 octobre 2021 pour se terminer le 19 avril 2022.

Il a été convenu d'afficher deux postes permanents qui sont à combler au Service des travaux publics, soit un poste de chauffeur et un poste de journalier.

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Les règlements d'urbanisme numéros : 2021-695, 2021-696 et 2021-697 ont tous été adoptés, et les procédures prévues au calendrier se poursuivent avant leur entrée en vigueur. Nous vous invitons à vous tenir informés et à consulter les avis publics à cet effet sur notre site Internet.

Loisirs

Suite à l'appel d'offres S2021-07 pour la construction de passerelles au sentier « Tour du Village », il a été convenu d'accepter la soumission d'Alexandre Barnes, pour la construction de deux passerelles, soit la passerelle #1 au montant de 38 916 $, plus les taxes applicables, et la passerelle #4 au montant de 16 215 $, plus les taxes applicables.

Une entente a été conclue avec monsieur Serge Laramée, propriétaire du lot 5365005 au cadastre du Québec, afin de procéder à un échange de servitudes avec ce dernier dans le but de relocaliser le sentier "Tour du Village" sur son terrain et ainsi diminuer les coûts d'aménagement.

Une nouvelle demande d'aide financière sera déposée auprès du ministère de l'Éducation, dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air, pour le projet d'aménagement du sentier « Tour du Village ». La valeur totale de cette aide financière pourrait atteindre jusqu'à 150 000 $ et ne pourra excéder 80 % des coûts admissibles du projet. La Municipalité quant à elle, assumera l'excédent des coûts.

AVIS IMPORTANT

ÉLECTION MUNICIPALES 2021

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

Les candidats qui souhaitent se présenter aux prochaines élections municipales devront déposer leur candidature auprès de la présidente d'élection, madame Suzanne Sauriol, entre le 17 septembre et le 1er octobre 2021.

Les futurs candidats sont invités à consulter le site Internet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/je-me-presente) afin d'obtenir de l'information pertinente concernant leur éventuelle candidature.

Il est de la responsabilité de chacun des candidats de faire sa propre campagne électorale et de se faire connaître auprès de l'électorat. Toutefois, au cours de la période des mises en candidature la présidente d'élection publiera sur le site Internet de la Municipalité, les noms des candidats dont la déclaration de mise en candidature aura été acceptée. Cette liste sera également au tableau d'affichage extérieur près du stationnement de l'hôtel de ville. Peu de temps après la fin de la période de mise en candidatures, un avis public du scrutin sera affiché et confirmera les candidatures pour chacun des postes en élection.

LISTE ÉLECTORALE

Nous recevrons, au cours des prochaines semaines, la liste à jour de tous les résidents domiciliés à La Minerve, laquelle nous provient de la base de données de la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ). À cette liste, nous ajoutons tous les résidents non-domiciliés (villégiateurs) qui nous ont ou auront acheminé un formulaire de « Déclaration d'inscription » ou « Procuration » (selon le cas applicable à chacun – ces formulaires sont disponibles sur notre site Internet). C'est ainsi que la liste électorale permanente est constituée.

Peu de temps après la confection de la liste électorale permanente, chacune des personnes y étant inscrites recevra par courrier un avis confirmant les détails de son inscription. Advenant toute erreur sur cet avis, vous serez invités à vous présenter à la commission de révision pour y faire apporter les correctifsnécessaires.

INFORMATION SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021 SUR NOTRE SITE INTERNET

Nous vous invitons à vous tenir informés en consultant régulièrement notre site Internet :

www.municipalite.laminerve.qc.ca

sous l'onglet « Administration », section « Élections ». Nous y déposerons là, toute la documentation pertinente, les formulaires ainsi que les avis publics pour consultation.

Il est du devoir de chaque électeur de se tenir informé au sujet des différents candidats afin d'être en mesure de faire un choix éclairé le jour du scrutin.

N'hésitez pas à contacter votre présidente d'élection pour toutes questions additionnelles.

Mme Suzanne Sauriol,
présidente d'élection

Municipalité de La Minerve
6, rue Mailloux, La Minerve, Qc, J0T 1S0
Courriel : info@municipalite.laminerve.qc.ca

NOUS RECRUTONS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Nous vous invitons à consulter nos **deux offres d'emploi**

présentement affichées sur notre site Internet *(www.municipalite.laminerve.qc.ca)*,

soit un poste de **CHAUFFEUR** ainsi qu'un poste de **JOURNALIER**.

Vous retrouverez tous les détails de ces offres sous l'onglet « Administration », section « Offres d'emploi ».

Votre curriculum vitae doit nous être acheminé au plus tard le **20 septembre 2021 à 16 h**

(par la poste, dans notre boîte aux lettres ou par courriel à : **info@municipalite.laminerve.qc.ca**)

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Saviez-vous qu'à toute heure, le bruit excessif constitue une nuisance?

Il est souhaitable de limiter les activités bruyantes avant la tombée du jour. La courtoisie entre concitoyens est toujours de mise. Vos invités doivent également s'y soumettre et respecter le caractère paisible de notre territoire.

Le Règlement numéro 685 concernant sur les nuisances par le bruit, a précisément été adopté afin de limiter les bruits excessifs. Vous pouvez le consulter sur notre site Internet, sous l'onglet « Administration », section « Règlements municipaux ». Sachez que le non-respect de ce règlement entraînera l'émission d'avis d'infraction et des amendes seront imposées aux contrevenants.

Le guide du civisme est un outil mis à la disposition des locateurs et des commerçants. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à informer vos visiteurs de son existence. Vous le retrouverez sur notre site Internet, sous l'onglet « Services », section « Urbanisme », dans les « guides et références ».

L'environnement est une priorité à La Minerve!

Des inspections au niveau des rives, des installations sanitaires déficientes et des roulottes installées sur terrain vacant, ont été effectuées récemment et se poursuivront en cours d'année.

N'oubliez pas que si vous avez un puisard, il serait important de communiquer avec un technologue afin de planifier une mise aux normes de votre installation et déposer une demande de permis auprès de la Municipalité, puisque le délai pour vous conformer est expiré depuis septembre 2019. Pour tout conseil ou pour obtenir la procédure à suivre à ce sujet, n'hésitez pas à contacter madame Sandrine Séchaud, inspectrice municipale, soit par courriel à l'adresse : inspecteur@municipalite.laminerve.qc.ca ou par téléphone au 819 681-3380, poste 5504.

La conformité des rives est un élément essentiel à la lutte contre les plantes envahissantes. Une rive conforme DOIT avoir une largeur de 10 ou 15 mètres, avec les trois strates de végétaux : arbres, arbustes et herbacées. Pour tout conseil sur la meilleure façon d'aménager votre rive, nous vous invitons à communiquer avec madame Mélissa Rivard, inspectrice en environnement, soit par courriel à l'adresse : enviro@municipalite.laminerve.qc.ca ou par téléphone au 819 681-3380, poste 5510.

Les activités de camping, soit en roulotte, en tente ou en tente-roulotte, sont interdites sur les terrains vacants. Lorsque votre terrain est bâti, il vous est possible d'obtenir un certificat d'autorisation pour y faire du camping pour une période de 14 jours par année, et aussi d'entreposer une roulotte par propriété, en tout temps. Advenant l'impossibilité de respecter un délai accordé par certificat d'autorisation, n'hésitez pas à nous contacter.

Suivez la vague vous aussi!

Saviez-vous que la pratique d'activités nautiques générant de grosses vagues est recommandée à plus de 300 mètres des rives et dans une zone qui a plus de 5 mètres de profondeur afin de limiter vos impacts sur l'environnement?

En effet, le brassage des fonds lacustres entraîne une plus grande turbidité de l'eau, entre autres. La turbidité est la mesure de l'aspect plus ou moins trouble de l'eau. La turbidité de l'eau peut influer sur le dénombrement de bactéries et de virus dans l'eau et augmente aussi la rapidité de vieillissement des lacs en empêchant la lumière de pénétrer aussi loin qu'avant dans l'eau.

Il est donc important de limiter sa vitesse quand l'eau est peu profonde ou quand les berges sont proches, autant pour l'érosion des berges que pour la santé du lac.

Pour plus d'informations sur les bonnes pratiques du plaisancier, nous vous invitons à consulter le site de « Suivez la vague », un projet de l'association maritime du Québec :

www.aviva.ca/fr/outils/connecte/follow_the_wave_of_the_qma/

SERVICE DES LOISIRS

REMERCIEMENTS POUR LA PREMIÈRE SAISON DU « CF DE LA MINERVE »

C'est samedi le 11 septembre qu'a pris fin la première saison du club de soccer le « CF de La Minerve ». Les joueurs ont fait des progrès incroyables tant au niveau de leurs habiletés de jeux qu'au niveau de l'éthique envers leurs co-équipiers.

Le Service des loisirs de La Minerve tient à remercier tous les parents qui se sont impliqués ainsi que ses généreux commanditaires : le Domaine Chérubin, Laramée Marine, Marché Tradition Bruneau et Frères, Louise Léonard, agente immobilière, RG Déneigement, C3D Céramiques et Al Denté, centre de santé dentaire. Un merci tout particulier à notre entraîneur, monsieur Éric Lamarche ainsi qu'à Mélissa Lanciault et Geneviève Bruneau qui se sont occupés de nos tout-petits. Ce n'est que le début, le CF vous dit « à l'an prochain! ».

RESPECT DES TRACÉS DES SENTIERS

Nous tenons à vous rappeler l'importance de respecter les limites des sentiers pédestres, notamment celui du « Tour du Village ». Nous sommes extrêmement chanceux d'avoir accès à ce sentier au cœur du village, pour lequel il fut nécessaire d'obtenir des autorisations spécifiques de certains citoyens, puisqu'il traverse en partie leurs propriétés privées. En ce sens, nous sollicitons votre collaboration afin de respecter intégralement le tracé du sentier, puisqu'à l'extérieur de celui-ci, nous sommes carrément chez eux!

Nous sommes fiers de la beauté et de la quiétude de notre beau village, il est donc important de suivre la réglementation en vigueur et de respecter les autres et la nature.

DÉBUT DES TRAVAUX AU SENTIER « TOUR DU VILLAGE »

Les travaux dans le sentier « Tour du Village » débuteront à la mi-septembre! Nous vous tiendrons informés de leur évolution à l'aide de photos que nous publierons sur notre page Facebook.

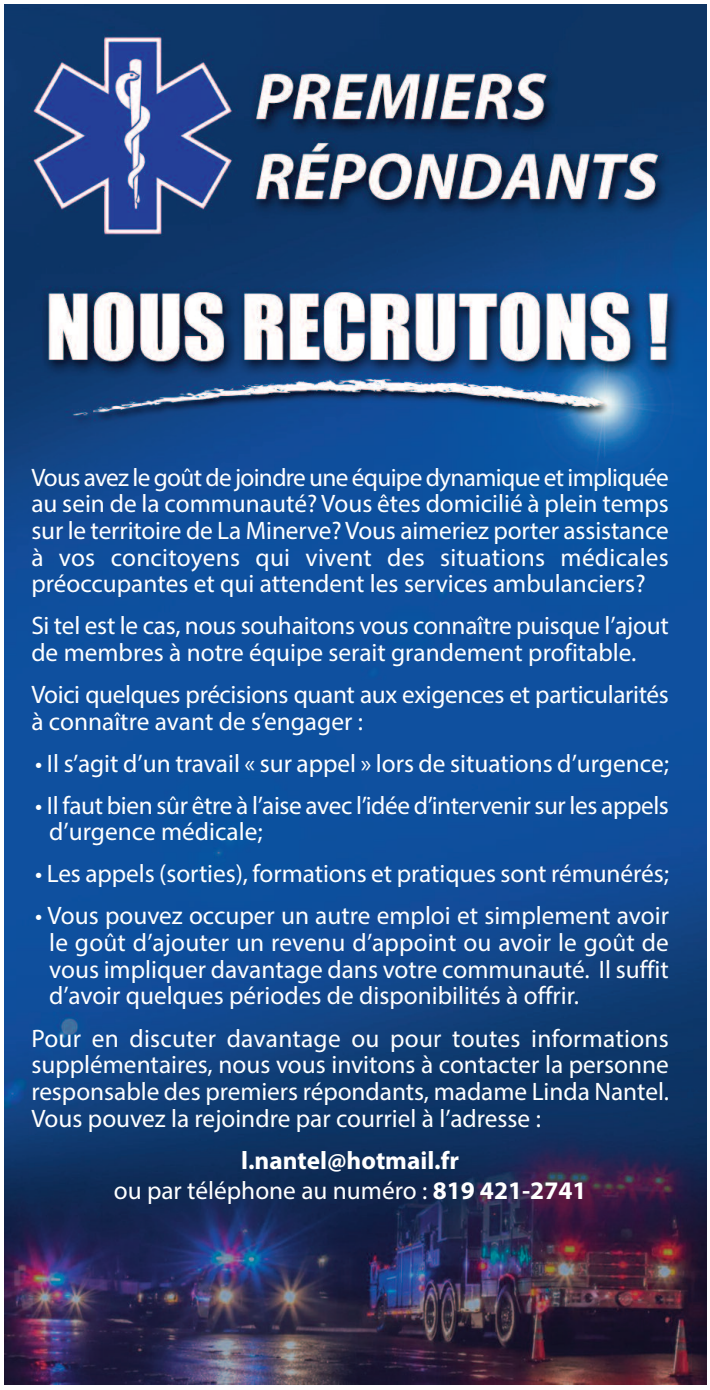

CRE Laurentides
Votre réseau environnemental

L'équipe du CRE Laurentides a accompagné la municipalité de La Minerve et les associations de lac pour une cinquième année consécutive dans le cadre du programme *Soutien techniques des lacs*. Le plan d'action confié à Samuel De la Durantaye-Leclerc, agent de liaison du CRE Laurentides, a été accompli avec succès. Le suivi du périphyton a été effectué aux lacs Barrière, Grégoire, aux Castors, Désert, Lesage et Napoléon. Une détection visuelle des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) a aussi été accomplie aux lacs aux Castors, la Minerve, Désert, Lesage, à la Truite, Marie-Louise et Équerre. Il est à noter qu'aucune PAEE n'a été signalée lors du suivi. De plus, une sensibilisation aux enjeux environnementaux des lacs a été mise de l'avant par le biais d'activités, telles que la formation des employés municipaux, une visite à la station de lavage, une participation aux AGA de deux associations de lac et la rédaction d'articles de sensibilisation sur la santé des lacs dans le bulletin municipal.

Sans l'aide de nombreux bénévoles, Samuel n'aurait pas pu faire un tel travail. Ainsi, la Municipalité tient à remercier les bénévoles impliqués dans la santé de nos lacs ainsi que le CRE Laurentides qui depuis plus de 4 ans nous soutient et nous jumelle avec des agents à notre image: impliqués et motivés!

La Minerve

TRAVAUX PUBLICS

Compost

Le samedi, **18 septembre** prochain, de **8 h** à **12 h**, il y aura distribution **gratuite** de compost au garage municipal. Venez vous approvisionner avec votre remorque ou vos sceaux! Ainsi vous serez juste à temps pour la fermeture des jardins avant l'hiver.

Vérification de l'état de vos ponceaux avant l'hiver

La saison froide est à nos portes, il serait important de vérifier l'état de votre ponceau d'entrée charretière puisque chaque propriétaire est responsable de son entretien.

Travaux routiers pour 2022

La planification des travaux routiers pour la saison 2022 est déjà amorcée. Trois demandes de subvention seront envoyées prochainement dans le but de procéder à la réfection de tronçons sur le chemin des Grandes-Côtes, sur le chemin des Fondateurs et sur le chemin des Pionniers. Le chemin Pépin sera également au programme pour l'an prochain.

TÉLÉCHARGEMENT DE VOTRE **CODE QR**

Vous avez besoin d'aide pour télécharger votre code QR et pour le faire plastifier? Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec nous :

CENTRE DE COPIES DE LA MINERVE
Adresse : **2, chemin des Fondateurs**
Tél : **819 274-2660**

Avec l'automne qui est à nos portes, la nature s'apprête à revêtir ses couleurs les plus flamboyantes et le **PAALM** emboîte le pas en se dévoilant. Ce nouvel espace de jeux et de ressourcement, dont les sentiers seront accessibles fin décembre 2021, offrira à chacun le privilège et la responsabilité de préserver ce petit paradis bien caché. Le **PAALM** est une nouvelle opportunité de goûter au bonheur de pratiquer des activités de plein air non motorisées, mais qui demandent notre implication, citoyens et entreprises de La Minerve. C'est l'occasion de s'approprier une partie de notre territoire et de transmettre cette passion du plein air aux générations futures.

PAALM
PLEIN-AIR AVENTURE LA MINERVE

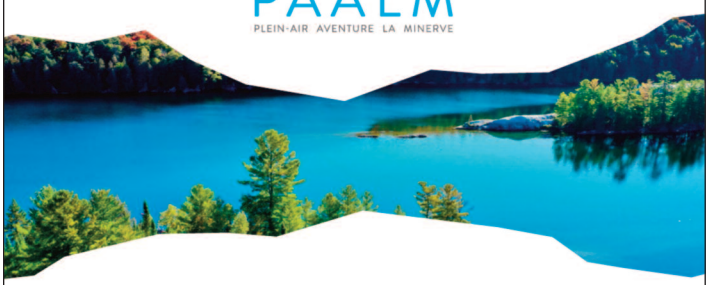

FAITES PARTIE DE L'AVENTURE

Suivez-nous sur Facebook **@PAALMLaMinerve** pour connaître les détails de notre grand dévoilement en octobre prochain.

PAALM, INSPIRÉ PAR ET POUR LA NATURE
PAALM.ORG

COALITION MINERVE
RASSEMBLEMENT CITOYEN CONCERNÉ PAR LES IMPACTS DES COUPES FORESTIÈRES

LA GRANDE MARCHE POUR LA PROTECTION DES FORÊTS

Coalition Minerve et la Grande Marche pour la protection des forêts

Depuis lundi 6 septembre, des marcheurs sont partis des 4 directions de la province pour converger vers la ville de Québec le 16 octobre 2021. C'est un grand rassemblement de tous les peuples du Québec pour souligner l'importance de la biodiversité. La Grande Marche pourrait marquer un grand tournant de la transition économique, écologique et sociale nécessaire pour assurer la santé et le bien-être des générations présentes et futures.

Près d'une centaine de projets d'aires protégées, en terres publiques dans le sud du Québec, sont proposés depuis des années par les fonctionnaires du Ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques (MELCC), les communautés autochtones, les groupes citoyens, les MRC, les municipalités, les organismes communautaires et les scientifiques. Ces projets pour protéger des territoires importants de biodiversité ont été écartés par le gouvernement. Ces aires auraient permis de mieux satisfaire notre engagement avec l'ONU pour protéger des réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées et aussi pour reconnaître les besoins de base de communautés autochtones et locales. Au lieu de cela, des territoires au Nord, où il y a moins de biodiversité, ont été choisis. Protéger au nord, c'est bien, mais le sud du Québec, plus riche en diversité d'espèces et plus menacé par les activités humaines, a aussi grand besoin de protection! Chaque fois qu'une espèce disparaît, nous perdons un fidèle allié et l'équilibre fragile de la nature est mis en danger. Nous mettons donc notre propre santé en danger...les scientifiques le disent, la biodiversité c'est la santé de tous les êtres vivants...dont les humains.

La Coalition Minerve appuie fortement cette initiative et sera présente lors du passage de la Grande Marche à Mont-Tremblant (St-Jovite) et à diverses étapes du parcours. Toute personne intéressée peut rejoindre Pierre Deschamps, président de la Coalition, au 819-274-2752.

Pour plus de détails sur la Grande Marche pour la protection des forêts, visitez :

www.lagrandemarche.ca

LE SENTIER NATIONAL DE LA ROUTE DES ZINGUES ARRIVE À LA MINERVE

C'est en 2009 que le projet de faire un sentier pédestre, qui relierait la Municipalité de Duhamel au sud du lac Gagnon dans la Réserve faunique Papineau-Labelle à la Municipalité de La Minerve, prend son envol. Après avoir balisé et ouvert le Sentier Iroquois qui est devenu aussi un Sentier National à Duhamel, Messieurs Richard Chartrand et Gérard Bodard se mirent à l'œuvre bénévolement pour trouver, baliser et ouvrir le sentier de la Route des Zingues. Ne restait plus qu'à le faire homologuer par l'organisme SNQ (Sentier National au Québec), ce qui fut fait en 2011. La Route des Zingues venait de naître officiellement.

Ils ont travaillé fort et leur projet de relier les deux municipalités était ambitieux. Une rencontre avec la conseillère, madame Lynn Manconi, leur a permis de faire avancer davantage le projet puisque la municipalité de La Minerve a également accepté de s'impliquer, avec pour objectif de compléter les 4,5 km restants. D'autres sentiers viendront se greffer à la Route des Zingues (sentier du lac Apidés, sentier du lac Ramage, sentier du Mont Resther, etc.) via le chemin Marie-Lefranc.

La Municipalité de La Minerve est donc très fière d'annoncer que depuis le samedi 28 août 2021, grâce à la contribution de plusieurs bénévoles, le Sentier National de la Route des Zingues se rend maintenant jusqu'au lac Marie-Lefranc, dans la Réserve faunique Papineau Labelle. La Minerve et Duhamel (**Ou**taouais et **La**urentides) sont dorénavant liés à cette belle histoire de messieurs Chartrand et Bodard, deux «zingues» qui ont cru en leur passion. Le but ultime: se rendre jusqu'au sentier l'Héritage à Labelle, et se connecter ensuite à **La**naudière. Ce sera la **Traversée OULALA!**

DÉBUT D'UN PARCOURS de Catéchèse

Si vous avez le goût que votre enfant
ou votre petit-enfant apprenne à connaître Jésus
et qu'il vive les sacrements du pardon
et de la première communion, on vous donne
rendez-vous dimanche le 26 septembre à 10 h 30
à l'église pour une première rencontre en famille.

Plaisir garanti et collation fournie !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter
Geneviève Bruneau au **819 274-1537.**

Au plaisir de vous rencontrer !

BIBLIOTHÈQUE La Minerve

RETOUR À L'HORAIRE RÉGULIER

Mardi : ..... de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Jeudi : ..... de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Vendredi : ..... de 10 h à 12 h et de 13 h à 19 h
Samedi :..... de 10 h à 14 h

Merci aux 825 participants lors de nos 7 activités estivales et un merci particulier au Service des travaux publics pour leur efficacité et leur rapidité à répondre à nos demandes.

Merci à Mathieu au Service des loisirs, pour son aide lors de nos soirées cinéma.

- Nous avons accueilli **2325 utilisateurs** à la bibliothèque au cours de la période du 24 juin au 28 août 2021.
- Au total, **3950 prêts de livres, DVD, jeux** et **magazines** ont été effectués.
- Saviez-vous qu'au cours de l'année 2020, année de pandémie, même avec 3 mois de fermeture complète, la bibliothèque a quand même prêté **12 927 livres**?

Nous demandons la participation des gens de La Minerve, villégiateurs et résidents afin de participer à notre

CONCOURS D'ÉPOUVANTAILS

Trois prix de 100 $ chacun seront tirés au hasard parmi les participants.

pour le centre du village

Aidez-nous à faire une belle fête d'Halloween pour les enfants et pour mettre de la joie de vivre dans notre beau village. Pour plus d'information et pour vous inscrire, contactez-nous au : **819 681-3380**, poste **5550**.

L'installation des épouvantails se fera du 1er au 9 octobre et la désinstallation, au cours de la semaine du 1er novembre 2021. *Il faudra donc penser aux intempéries.*

P.S. : *Si vous demeurez dans le centre villageois, vous pouvez l'installer devant votre maison.*

Voici quelques exemples :

La Minerve

Politique familiale

en faveur d'une collectivité tournée vers ses familles et ses enfants

MESSAGE DU COMITÉ DE PILOTAGE

L'exercice entamé en mai dernier pour la refonte de la Politique familiale municipale tire à sa fin. Dans un premier temps, la réalisation d'un Diagnostic social a mis en lumière l'évolution de la population minervoise. Le constat est clair : au cours de la dernière décennie, le nombre d'habitants s'est accru de 20%. La nature exerce plus que jamais son attrait auprès des jeunes familles et des nouveaux retraités. En même temps, une tendance au vieillissement se dessine alors que deux personnes sur trois atteignent l'âge de 55 ans et plus.

L'espérance de vie augmente et nos aînés, loin de quitter pour les grands centres, demeurent enracinés dans leur terroir. Tandis qu'une nouvelle génération de tout-petits fait ressortir la nécessité de mettre en place des services adaptés à leurs besoins, une tranche de population plus âgée fait face aux défis que pose la vie en région éloignée des centres urbains. Ces particularités offrent des opportunités à saisir pour la communauté, notamment celle de l'implication sociale.

Les résultats au sondage lancé en juin dernier ont été tout autant révélateurs. Ils ont permis de récolter de précieuses suggestions qui traduisent les principales préoccupations de la population. Ces préoccupations se résument à six grands enjeux qui constituent les piliers du nouveaux Plan d'action pour les familles, soit :

- **Favoriser l'attraction et la rétention des familles;**
- **Améliorer l'accès aux services;**
- **Promouvoir de saines habitudes de vie;**
- **Mettre en valeur les attraits de nos environnements et assurer leur préservation;**
- **Développer la vie communautaire;**
- **Améliorer les communications;**
- **Participer à la réussite éducative des jeunes.**

Cet automne aura lieu le lancement de la nouvelle Politique et de son Plan d'action. Soyez à l'affût de cette annonce officielle à venir afin de suivre l'état d'avancement des actions qui seront mises de l'avant.

Marie Dallaire
Chargée de projet
redactionmd@gmail.com

TIRAGE

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS !

Francis L'Écuyer
Sylvie Bellefleur
Josée Desbiens
Louis Beaupré

4 BONS D'ACHAT DE 50$ CHEZ NOS MARCHANDS PARTICIPANTS

- **Marché Bruneau**
- **EKO-Garage André Laramée**
- **Au Son du Pain**
- **Pâtisserie du village**

LINDA DURAND
Directrice de la culture
et de la vie communautaire,
Responsable administrative du dossier

MARIE DALLAIRE
Chargée de projet

ÈVE DARMANA
Conseillère municipale,
Responsable des questions familiales

MATHIEU BOUFFARD
Parent, Responsable des loisirs

SOPHIE DAOUST
Organisatrice communautaire,
CISSS des Laurentides

ÉMILIE TREMBLAY-SÉGUIN
Parent, Directrice de la Maison des jeunes

La Minerve

Le Petit Musée et Galerie d'Art

Un grand merci à nos artistes peintres membres des Doigts d'ART Minervois pour leur exposition au musée!

Le Musée est ouvert de 12h à 16h les samedis jusqu'au 25 septembre et les dimanches jusqu'19 décembre. Bienvenue à tous!

Lise Grégoire

Murielle Laramée

Lorraine Camerlain

Lise Dupuis

LE PETIT MUSÉE EST SITUÉ AU COEUR DU VILLAGE DE LA MINERVE - 109, CHEMIN DES FONDATEURS